

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

EXTRAIT N° 52.23 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 04 DECEMBRE 2023

Membres du Bureau Communautaire :

- En exercice : 18
- Présents : 12
- Votants : 13 (1 procuration)
- Suffrages exprimés : 13 (13 pour)
- Secrétaire de séance : M. Florent ARMAND

Le quatre décembre deux mille vingt-trois, à dix-sept heures trente, le Bureau Communautaire dûment convoqué le vingt-sept novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du bâtiment siège de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch (commune de Sisteron), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Présents : ARMAND Florent, DUPRAT Jean-Marc, DURANCEAU Damien, GARCIN Françoise, GARCIN Martine, GAY Robert, LOMBARD Pascal, MAGNAN Jean-Michel, MORENO Juan, SIGAUD Jean-Yves, SPAGNOU Daniel, TEMPLIER Jean-Pierre.

Représenté : SCHÜLER Jean représenté par LOMBARD Pascal à qui il a donné procuration.

Absents excusés : ARLAUD Véronique, D'HEILLY Alain, MAGNUS Philippe, MARTIN Florent, TENOUX Gérard.

ORDRE DU JOUR : PCAET / renouvellement de la convention de contribution au SARE 04

Par délibération n°12-21 du 12 juillet 2021, le bureau a approuvé la signature d'une convention avec le Département des Alpes de Haute Provence pour contribuer au Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE) jusqu'au 31 décembre 2023.

Le service a pour but la mise en œuvre d'actions d'information et d'accompagnement neutre et gratuit en faveur de la rénovation énergétique des logements des ménages et du petit tertiaire. Grâce au SARE, un Espace Conseil France Rénov' est opérationnel sur le Département des Alpes de Haute Provence. Sur le territoire de la CCSB, cela se traduit par 2 permanences mensuelles à l'Espace France Services de Sisteron et 1 permanence mensuelle à l'Espace France Services de la Motte du Caire réalisées par l'Agence Locale de la Transition Énergétique (ALTE).

Depuis la signature de la convention, 199 ménages ont pris contact avec ce service et un forum de la rénovation de l'habitat a eu lieu à Sisteron le 17 juin 2023. De plus, en 2022 ce service a été ouvert aux trois communes drômoises de la CCSB qui ne bénéficiaient pas d'accès à un Espace Conseil France Rénov'.

Afin d'assurer la continuité du service, le Département 04 propose un renouvellement de la convention aux mêmes conditions. Pour la CCSB, cette action représente un coût de 0,38 € par habitant du 04 et du 26 (soit 4 607,88 € sur la base de la population 2023).

La convention proposée est établie du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025. Les engagements financiers concernent l'année 2024 mais la validité de la convention est fixée au 31 décembre 2025 pour permettre une clôture administrative et financière du programme en 2025, comme cela est prévu dans les conventions nationales et régionales.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire :

- approuve le renouvellement de la convention tel que présenté ci-dessus ;
- autorise le président à la signer.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,
Le jour de réception en Préfecture.
Pour extrait conforme
Le Président,
Daniel SPAGNOU



Le secrétaire de séance,
Florent ARMAND

Publiée le : **14 DEC. 2023**